|  |
| --- |
| **Rapport de résultats 2019**Intervention BKF1803111Police de proximité**Portefeuille Centre-Est 2019-2023**BURKINA FASO |

**Table des matières**

[1 Acronymes 5](#_Toc35355260)

[2 Aperçu de l’intervention 6](#_Toc35355261)

[2.1 Fiche d’intervention 6](#_Toc35355262)

[2.2 Auto-évaluation de la performance 7](#_Toc35355263)

[1.1.1 Pertinence 7](#_Toc35355264)

[1.1.2 Efficacité 7](#_Toc35355265)

[1.1.3 Efficience 7](#_Toc35355266)

[1.1.4 Durabilité potentielle 7](#_Toc35355267)

[1.1.5 Conclusions 8](#_Toc35355268)

[3 Suivi des résultats 9](#_Toc35355269)

[3.1 Evolution du contexte 9](#_Toc35355270)

[3.1.1 Contexte général et institutionnel 9](#_Toc35355271)

[3.1.2 Contexte de gestion 9](#_Toc35355272)

[3.2 Performance de l’outcome 11](#_Toc35355273)

[3.2.1 Progrès des indicateurs 11](#_Toc35355274)

[3.2.2 Analyse des progrès réalisés 11](#_Toc35355275)

[3.3 Performance de l'output 1 12](#_Toc35355276)

[3.3.1 Progrès des indicateurs 12](#_Toc35355277)

[3.3.2 État d'avancement des principales activités 12](#_Toc35355278)

[3.3.3 Analyse des progrès réalisés 13](#_Toc35355279)

[3.4 Performance de l'output 2 13](#_Toc35355280)

[3.4.1 Progrès des indicateurs 13](#_Toc35355281)

[3.4.2 État d'avancement des principales activités 14](#_Toc35355282)

[3.4.3 Analyse des progrès réalisés 14](#_Toc35355283)

[3.5 Performance de l'output 3 15](#_Toc35355284)

[3.5.1 Progrès des indicateurs 15](#_Toc35355285)

[3.5.2 État d'avancement des principales activités 15](#_Toc35355286)

[3.5.3 Analyse des progrès réalisés 16](#_Toc35355287)

[3.6 Performance de l'output 4 16](#_Toc35355288)

[3.6.1 Progrès des indicateurs 16](#_Toc35355289)

[3.6.2 État d'avancement des principales activités 17](#_Toc35355290)

[3.6.3 Analyse des progrès réalisés 17](#_Toc35355291)

[3.7 Performance de l'output 5 18](#_Toc35355292)

[3.7.1 Progrès des indicateurs 18](#_Toc35355293)

[3.7.2 État d'avancement des principales activités 18](#_Toc35355294)

[3.7.3 Analyse des progrès réalisés 19](#_Toc35355295)

[4 Suivi budgétaire 19](#_Toc35355296)

[5 Risques et problèmes 20](#_Toc35355297)

[6 Synergies et complémentarités 21](#_Toc35355298)

[6.1 Avec les autres interventions du portefeuille 21](#_Toc35355299)

[6.2 Avec les projets pour tiers 21](#_Toc35355300)

[6.3 Autres synergies et complémentarités 21](#_Toc35355301)

[7 Thèmes transversaux 21](#_Toc35355302)

[7.1 Environnement et changement climatique 21](#_Toc35355303)

[7.2 Genre 21](#_Toc35355304)

[7.3 Digitalisation 22](#_Toc35355305)

[7.4 Emplois décents 22](#_Toc35355306)

[8 Leçons apprises 22](#_Toc35355307)

[8.1 Les succès 22](#_Toc35355308)

[8.2 Les défis 22](#_Toc35355309)

[8.3 Questions d’apprentissage stratégique 23](#_Toc35355310)

[8.4 Synthèse des enseignements tirés 23](#_Toc35355311)

[9 Pilotage 24](#_Toc35355312)

[9.1 Modifications apportées à l’intervention 24](#_Toc35355313)

[9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi 24](#_Toc35355314)

[9.3 Réorientations stratégiques envisagées 24](#_Toc35355315)

[9.4 Recommandations 24](#_Toc35355316)

[10 Annexes 25](#_Toc35355317)

[10.1 Critères de qualité 25](#_Toc35355318)

[10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour 30](#_Toc35355319)

[10.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel) 32](#_Toc35355320)

[10.4 Aperçu des MoRe Results 32](#_Toc35355321)

[10.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) » 33](#_Toc35355322)

[10.6 Ressources en termes de communication 33](#_Toc35355323)

# Acronymes

|  |  |
| --- | --- |
| ASC | Accord Spécifique de Coopération |
| CAP | Connaissances, Apprentissages, Pratiques |
| COC | Comité d’Orientation et de Coordination  |
| CVD | Conseils Villageois de Développement  |
| DPP | Direction de la Police de Proximité |
| FSI | Force de Sécurité Intérieure |
| ILS  | Initiative Locale de Sécurité |
| M&E | Monitoring et évaluation |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement Economique |
| SDSR | Santé et Droits Sexuels et Reproductifs  |
| SIGI | Social Institutions and Gender Index |
| VBG | Violences Basées sur le Genre |

# Aperçu de l’intervention

## Fiche d’intervention

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de l'intervention** |  Renforcement de la sécurité dans le Centre-Est – Appui à la police de proximité |
| **Code de l'intervention** |  BKF1803111 |
| **Localisation** |  Région du Centre-Est |
| **Budget total** |  4.000.000 euros |
| **Institution partenaire** | BFA - Ministère de la sécurité, BFA - Gendarmerie nationale, BFA - Police nationale, BFA - Gouvernorat de la région du Centre-Est, BFA - Police municipale, BFA - les mairies du Centre-Est, BFA - les Hauts-commissaires provinciaux du Centre-Est, BFA - Ministère de la Jeunesse |
| **Date de début de la Convention spécifique** | 17/12/2018 |
| **Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d’ouverture** |  12/07/2019 |
| **Date prévue de fin d'exécution** |  16/12/2023 |
| **Date de fin de la Convention spécifique** |  16/12/2023 |
| **Groupes cibles** | Ministère de la sécurité, Police nationale, Gendarmerie nationale, Police municipale, Les mairies du Centre-Est, La population, Autres Forces de sécurité intérieure, OSC, ILS |
| **Impact[[1]](#footnote-1)**  |  Contribuer au développement économique et social inclusif et durable de la région du Centre-Est |
| **Outcome** | Renforcer la sécurité dans le Centre-Est en contribuant à la mise en œuvre et l’opérationnalisation de la police de proximité |
| **Outputs** |  A01 La présence et la capacité opérationnelle des FSI sur le territoire sont améliorées |
|  A02 Les priorités locales à court terme de sécurité sont identifiées, priorisées et adressées |
|   A03 La collaboration entre les FSI et la population est améliorée |
|  A04 La communication des FSI vis-à-vis des populations est améliorée |
|  | A05 Les leçons et bonnes pratiques de police de proximité de l’intervention sont répertoriées et communiquées |
| **Année couverte par le rapport** |  2019 |

## Auto-évaluation de la performance

### Pertinence

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Performance** |
| **Pertinence** | A |

Vu le contexte sécuritaire actuel, l’appui à la police de proximité trouve tout son sens dans la mesure où ce concept met l’accent sur l’établissement/rétablissement de la confiance entre les FSI et la population. Cela doit permettre de favoriser la collaboration entre eux dans la lutte contre l’insécurité, un des aspects essentiels étant la fourniture d’informations nécessaires à l’action policière.

### Efficacité

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Performance** |
| **Efficacité** | B |

Vu l’évolution progressive du contexte sécuritaire, des mesures de mitigation doivent être prises afin de maintenir la région du Centre-Est comme territoire de travail et d’éviter l’exclusion des zones dites « à hauts risques » dans la mise en œuvre du projet.

### Efficience

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Performance**  |
| **Efficience** | B |

La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d’ajustements budgétaires considérables. La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n’a pas d’incidence sur la fourniture des outputs. Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d’amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing au regard de l’évolution très rapide du contexte sécuritaire dans la zone d’intervention.

La combinaison entre d’une part, les procédures Enabel et d’autre part, les lourdeurs administratives des structures institutionnelles burkinabè constitue un facteur ayant un impact relativement conséquent sur le timing de la mise en œuvre des activités. Vu ces contraintes, il est nécessaire d’en tenir compte dans la planification.

En ce qui concerne les actions à mettre en œuvre/mises en œuvre, elles sont pertinentes au regard des outputs à atteindre, mais la question de la prise en charge des frais de participation des agents institutionnels reste un problème épineux qui suscite continuellement des discussions et des désaccords entre Enabel et ces derniers, entraînant un risque de retard dans le timing prévu.

### Durabilité potentielle

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Performance**  |
| **Durabilité potentielle** | C |

Vu l’ampleur des besoins induits, entre autres, par un contexte économique et sécuritaire difficile, le projet ne dispose probablement pas d’une assise financière suffisante afin d’apporter une solution aux besoins nécessaires à la mise en place d’une police de proximité opérationnelle et efficace sur le terrain pour l’ensemble de la région du Centre-Est. Cependant, les synergies entre les différents projets du portefeuille peuvent apporter une réponse à cette problématique. Par ailleurs, l’appui dont bénéficie le portefeuille tant du Comité d’orientation que des structures institutionnelles concernées constitue un levier de progression dans la mise en œuvre du projet.

### Conclusions

En conclusion, les points suivants sont retenus :

* Dans le contexte sécuritaire actuel, la police de proximité a un rôle très important à jouer dans la mesure où sa mission est de mettre l’accent sur le renforcement de la collaboration entre FSI et population ;
* L’adhésion au projet est renforcée, dans une certaine mesure, par la situation sécuritaire actuelle ;
* Des mesures opérationnelles de mitigation doivent être mises en place afin de pouvoir réaliser certaines activités dans des zones dites « à risque » ;
* L’appui des autorités locales et traditionnelles est indispensable pour obtenir l’adhésion de la population au projet ;
* Le niveau central constitue un passage obligé avant de pouvoir effectuer la moindre activité portant sur les FSI dans la région du Centre-Est.

|  |  |
| --- | --- |
| Fonctionnaire exécution nationale[[2]](#footnote-2) | Intervention Manager Enabel[[3]](#footnote-3) |
|  | Carine VANDEN BORRE  |

# Suivi des résultats[[4]](#footnote-4)

## Evolution du contexte

### Contexte général et institutionnel

En matière sécuritaire, la situation a évolué dans la mesure où quelques incidents dans la région du Centre-Est ou à proximité de la région du Centre-Est ont été relevés. Au niveau politique, le gouvernement a entrepris un processus d’élaboration d’une politique nationale en matière de sécurité qui aura nécessairement un impact sur le portefeuille. Le recrutement des volontaires pour la sécurité suite à l’appel du Président du FASO est un élément à prendre en considération dans le paysage de la sécurité dans les mois à venir. Ils seront vraisemblablement organisés au niveau des villages et des secteurs, ce qui rentre en droite ligne de l’objectif spécifique de l’intervention, avec éventuellement un nouvel acteur à prendre en considération dans le développement des actions.

La multiplication des incidents sécuritaires (signalés ci-dessus) a entraîné un accroissement des besoins de la population en termes de sécurité, ce qui a eu, apparemment, comme conséquence un engouement pour les matières sécuritaires à tous les niveaux sociaux et au niveau des autorités locales. Preuve en est la forte mobilisation des différentes couches de la population ainsi que des autorités locales et des FSI lors de la journée « Portes ouvertes » organisée dans le courant du mois de novembre à Koupèla et de la journée d’information/formation des maires de la région du Centre-Est. L’implication des autorités communales (mairies) et des autorités traditionnelles d’une part, jouent un rôle crucial dans la mobilisation de la population ainsi que des ILS et d’autre part, facilite la mise en œuvre du concept de police de proximité, sans oublier l’appui essentiel du gouvernorat.

Les antagonismes entre les FSI et les ILS constituent un obstacle difficile à surmonter vu les divergences de vision et les pratiques « illégales » qu’elles se reprochent mutuellement avec un accent sur la légitimité des uns et pas des autres. La situation sécuritaire a également un impact sur l’organisation de certaines activités pour lesquelles il est question de trouver des alternatives efficaces pour leur réalisation, cet état des faits dépendant de la zone concernée.

### Contexte de gestion

Des modalités de mise en œuvre du projet ont été prévues dans la formulation du portefeuille. Néanmoins, il n’a pas toujours été possible de se conformer aux modalités de mise en œuvre prévues à l’origine compte tenu de la particularité du sujet dans le contexte actuel. Les actvités qui ont été réalisées, l’ont été en “gestion directe” qui consiste soit à organiser, au niveau d’Enabel, une activité programmée soit d’appuyer et de superviser une activité organisée au niveau d’une structure institutionnelle.

#### Modalités de partenariat

Quatre marchés publics ont été publiés et attribués dans le deuxième semestre de 2019. Les 4 marchés portent sur la promotion des droits humains, la réhabilitation d’infrastructures des FSI, l’identification des besoins en matière d’infrastructures, d’équipements et de renforcement des capacités. Au niveau des délais, les marchés ont été publiés et attribués dans des délais raisonnables.

 Pour ce qui concerne la question des droits humains, un regroupement de quatre activités en un seul marché public portant sur 4 postes a été fait. Les 4 postes sont :

* Poste 1 : Organisation d’un atelier d’échange entre Forces de Sécurité Intérieure (FSI), acteurs judiciaires, acteurs de la société civile et Initiatives Locales de Sécurité (ILS) de la région du Centre-Est sur la question de la lutte contre l’insécurité dans le contexte de la mise en œuvre de la police de proximité et le respect des droits humains ;
* Poste 2 : Organisation d’une séance de formation/information des Conseils Villageois de développement (CVD) sur le thème « le respect des droits humains dans les initiatives populaires de lutte contre l’insécurité » ;
* Poste 3 : Elaboration d’un module de formation portant sur les droits humains à destination des différents acteurs de la sécurité ;
* Poste 4 : Organisation des formations portant sur les droits humains à destination des différents acteurs de la sécurité.

Les résultats des études qui vont être lancées suite à l’attribution de marchés publics dans le courant du mois de décembre 2019, vont permettre de disposer de données relatives aux besoins concrets des FSI aussi bien en matière d’infrastructures et d’équipement qu’en matière de renforcement des capacités. La priorisation de ces besoins va nous permettre de mettre l’accent sur les besoins essentiels et d’apporter une réponse aux besoins concrets des FSI dans une perspective de sécurisation, de bien-être et d’amélioration des compétences. L’accent sur la promotion des droits humains et le renforcement des capacités de manière globale devraient progressivement amener les FSI à intégrer cet aspect dans leurs interventions sur le terrain, à commencer par l’accueil proprement dite qui constitue le premier contact entre la population et les FSI et qui a un impact sur les bonnes relations entre la population et les FSI et donc, sur le développement d’un processus de collaboration.

L’élaboration du protocole avec la DPP est en cours actuellement. Cependant, les délais n’ont pas pu être respectés du fait d’une divergence de vue quant aux libellés et contenu dudit protocole. Un accord sur le contenu a finalement été trouvé, ce qui devrait faciliter la signature du protocole sous réserve de l’approbation du Ministre de la Sécurité.

#### Modalités opérationnelles

La collaboration entre FSI et populations et entre FSI et ILS dans le cadre de la lutte contre l’insécurité reste un défi de taille car du côté de la population, il est reproché aux FSI leur inefficacité et les exactions commises et d’autre part, les divergences de points de vue, sans oublier le crédit apporté aux ILS par la population qui minent les relations entre FSI et ILS. La lourdeur des procédures administratives, la multiplicité des partenaires/bénéficiaires tant au niveau central que local devant intervenir dans le processus de prise de décision et la durée d’attente pour la réception d’une réponse peuvent freiner le développement du projet, avec des conséquences immédiates au niveau de la planification établie

## Performance de l’outcome

*Les « données » actuelles et le stade de l’évolution du projet ne permettent pas encore de mettre en évidence des progrès allant dans le sens de l’atteinte de l’outcome et des outputs.*



### Progrès des indicateurs[[5]](#footnote-5)

|  |
| --- |
| **Outcome[[6]](#footnote-6) :** |
| **Indicateurs/marqueurs de progrès[[7]](#footnote-7)** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Niveau de perception de la sécurité dans le quartier ou village de résidence par la population de la région du Centre-Est (homme/femmes) | h : 8,2/10 f : 7,8/10 | N/A | Mesuré au MTR et au ETR | NR | h : 8,2/10 f : 7,8/10  |
| Preuves d’amélioration des performances des participants (hommes/femmes) ayant participé à une activité de renforcement des capacités  | N/A | N/A | Pas encore de progrès à l’an 1 | NR | N/A |
| Preuves d’amélioration des performances des organisations partenaires ayant participé à une activité de renforcement des capacités  | N/A | N/A | Pas encore de progrès à l’an 1 | NR | N/A |

***N/A: Non applicable ; NR: Non requis***

### Analyse des progrès réalisés

Compte tenu du démarrage effectif des activités en juillet 2019, le nombre d’activités effectuées en 2019 ne font pas encore ressortir une marge de progression dans le processus d’atteinte des résultats. Néanmoins, les activités de sensibilisation déjà effectuées ont connu une participation active des FSI et de la population, démontrant, de ce fait, une volonté de part et d’autre, d’entamer le processus d’établissement/rétablissement de la confiance, prémisse d’une collaboration future.

## Performance de l'output 1[[8]](#footnote-8)

**

### Progrès des indicateurs

|  |
| --- |
| **Output 1 : La présence et la capacité opérationnelle des FSI sur le territoire sont améliorées.** |
| **Indicateurs** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Taux de maillage du territoire national dans la région du Centre-Est en services de sécurité opérationnels | 56,7 | N/A | A compléter (étude en cours) | NR | 63 |
| Taux de postes et de brigades équipés/formés et qui utilisent de manière satisfaisante les équipements et connaissances acquises  | 0 | N/A | 0 | NR | 100 |

*N/A: Non applicable ; NR: Non requis*

### État d'avancement des principales activités

|  |  |
| --- | --- |
| État d'avancement des principales activités **[[9]](#footnote-9)** | État d'avancement Les activités sont : |
| En avance | Dans les délais | Retardées[[10]](#footnote-10)  | En sérieux retard[[11]](#footnote-11) |
| A0101 - Etude sur couverture et audit organisationnel des forces de sécurité sur le Centre-Est |  | X |  |  |
| A0102 - Réhabilitation/construction de postes de police |  | X |  |  |
| A0103 - Equipements de base postes de police |  |  | X |  |
| A0105 - Accompagnement technique des FSI |  | X |  |  |

### Analyse des progrès réalisés

Dans la mesure où dans la mise en œuvre du projet, l’accent est mis sur l’appropriation locale, l’identification des besoins des structures régionales et locales bénéficiaires constituent le point de départ de l’élaboration de la planification. De ce fait, des concertations avaient eu lieu avec les services compétents auprès de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale afin de pouvoir disposer des informations relatives aux besoins cités ci-dessous. Vu le doute sur l’existence de cette information (qu’elle soit parcellaire ou complète), des marchés publics ont été publiés pour la réalisation d’études visant l’identification des besoins des FSI en matière d’infrastructures, d’équipements de base et de renforcement des capacités ; ces marchés ont été attribués fin 2019.

Au niveau de la population, afin d’obtenir des informations actualisées concernant le sentiment de sécurité/insécurité, les concertations en vue de la réalisation d’une étude CAP transversale au portefeuille (sous le pilotage de l’intervention SDSR) ont été lancées[[12]](#footnote-12) . Par cette étude, l’intervention « police de proximité » pourra disposer de données actualisées en matière de sentiment de sécurité/insécurité (par rapport à l’étude de l’OCDE (SIGI 2017) et disposer des données concernant toute une série de thématiques (les types de criminalité, atteintes à l’intégrité physique et morale, atteintes aux libertés civiles, cadre légal versus cadre socio-culturel et traditionnelle,…) qui n’ont pas été suffisamment développées au niveau régional voire au niveau provincial et communal dans l’étude précitée. Ces données actualisées permettront d’affiner davantage la stratégie de l’intervention.

## Performance de l'output 2[[13]](#footnote-13)

**

### Progrès des indicateurs

|  |
| --- |
| **Output 2 :** **: Les priorités locales (court-terme) de sécurité sont identifiées, priorisées et adressées.** |
| **Indicateurs** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Proportion de communes de la région du Centre-Est ayant un plan communal de sécurité de qualité | 0 | N/A | 0 | NR | 50 |
| Taux d'exécution des projets-prioritaires des plans communaux de sécurité des communes de la région du Centre-Est  | 0 | N/A | 0 | NR | 75 |

### État d'avancement des principales activités

|  |  |
| --- | --- |
| État d'avancement des principales activités **[[14]](#footnote-14)** | État d'avancement Les activités sont : |
| En avance | Dans les délais | Retardées[[15]](#footnote-15)  | En sérieux retard[[16]](#footnote-16) |
| A0201 - Etude sur perceptions sécurité population (CAP) |  |  | X |  |
| A0202 - Préparation de diagnostics sécuritaire locaux |  | X |  |  |
| A0203 - Accompagnement préparation des plans de sécurité communaux |  | X |  |  |
| A0204 - Appui à la mise en œuvre de priorités de plan sécurité communaux |  | X |  |  |
| A0205 - Accompagnement technique des PSC |  | X |  |  |

### Analyse des progrès réalisés

Au niveau des indicateurs, aucun progrès n’a pu être réalisé dans la mesure où les activités devant contribuer à l’évolution de ces derniers n’ont pas encore démarré. Cela fait suite à un problème interne au niveau de la police belge qui n’a pas pu fournir les experts compétents en vue d’appuyer les structures institutionnelles régionales et communales dans l’intégration des préoccupations sécuritaires dans le plan régional de développement. La problématique ne porte pas sur une question de planification des missions des experts, mais plutôt sur l’absence de procédures permettant le remboursement, par la Police fédérale, des rémunérations des experts mis à disposition pour les missions court-terme Enabel par la Police locale, rémunérations pourtant versées par Enabel sur base du principe de prise en charge des coûts réels des experts de la Police Intégrée belge (y compris les rémunérations). Suite à l’impossibilité actuelle de la Police fédérale de pourvoir au remboursement de ces rémunérations du fait du manque de procédures, la Police locale, de manière générale, n’est pas favorable à la mise à disposition d’experts pour des projets Enabel. Il revient à l’Inspecteur Général des Finances de la Police fédérale en collaboration avec la Direction des Finances de trouver une solution à cette problématique.

## Performance de l'output 3[[17]](#footnote-17)

**

### Progrès des indicateurs

|  |
| --- |
| **Output 3 :** **La collaboration entre les FSI et la population est améliorée.** |
| **Indicateurs** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Proportion de communes de la région du Centre-Est avec au moins une structure communautaire locales de sécurité (S-CLS) reconnue par l'État (selon décret 1052)  | 0 | N/A | 0 | NR | 20 |
| Pourcentage de la population de la région du Centre-Est qui juge positive la collaboration avec les forces de sécurité intérieure | 77,9[[18]](#footnote-18) | N/A | Mesuré lors de la MTR et de l’ ETR | NR | 77,9 |
| Proportion de communes de la région du Centre-Est avec une Coordination Communale de Sécurité fonctionnelle | 0 | N/A | 0 | NR | 50 |

### État d'avancement des principales activités

|  |  |
| --- | --- |
| État d'avancement des principales activités [[19]](#footnote-19) | État d'avancement Les activités sont : |
|  | En avance | Dans les délais | Retardées[[20]](#footnote-20)  | En sérieux retard[[21]](#footnote-21) |
| A0301 - Appui mise en place des Coordinations Communale de Sécurité |  | X |  |  |
| A0302 - Formation FSI sur approche de police de proximité et droits humains |  | X |  |  |
| A0303 - Appuyer des maires/CT dans leur rôle de sécurité publique |  |  | X |  |
| A0304 - Appui à la communication et au dialogue entre services de sécurité et population |  |  | X |  |
| A0305 - Sensibilisation des ILS sur police de proximité et cadre légal, DH, procédure pénale, etc |  | X |  |  |

### Analyse des progrès réalisés

Aucune progression n’a été observée sur les indicateurs relatifs à cet output. Néanmoins, des acticités ont été mises en œuvre dans le cadre de la sensibilisation d’une part, à destination des autorités locales (maires) et d’autre part, à destination de l’ensemble des acteurs impliqués dans l’opérationnalisation de la police de proximité. Ces activités de sensibilisation mettent en lumière la définition du concept de « police de proximité » et le rôle de chacun dans le cadre de la collaboration commune dans la lutte contre l’insécurité.

## Performance de l'output 4[[22]](#footnote-22)

**

### Progrès des indicateurs

|  |
| --- |
| **Output 4 :** **La communication des FSI vis-à-vis des populations est améliorée.** |
| **Indicateurs** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Existence du plan régional de communication de sécurité de la région du Centre-Est | 0 | N/A | 0 | NR | 1 |
| Proportion de communes de la région du Centre Est exécutant le plan régional de communication de sécurité | 0 | N/A | 0 | NR | 50 |

### État d'avancement des principales activités

|  |  |
| --- | --- |
| État d'avancement des principales activités  | État d'avancement Les activités sont : |
|  | En avance | Dans les délais | Retardées[[23]](#footnote-23)  | En sérieux retard[[24]](#footnote-24) |
| A0401 - Préparation et mise en œuvre de la stratégie de communication |  |  | X |  |
| A0402 - Input technique sur l’approche police de proximité |  |  |  | X |

### Analyse des progrès réalisés

Aucune progression n’a été observée sur les indicateurs relatifs à cet output. Cependant, des contacts ont déjà été pris avec Africalia afin de discuter des possibilités de collaboration et des outils de communication et/ou de sensibilisation à élaborer sur la base d’une approche intégrant la culture comme vecteur de communication. Deux axes de communication ont été envisagés, à savoir :

* la sensibilisation de l’ensemble de la population
* et une approche ciblée par groupes de population afin de pouvoir atteindre tous les groupes sociaux au sein de la population avec un message spécifique compte tenu de leurs particularités (entre autres, femmes, jeunes, ILS, commerçants du marché, CVD, leaders traditionnels, FSI,…). Cette liste n’est pas exhaustive.

## Performance de l'output 5[[25]](#footnote-25)

**

### Progrès des indicateurs

|  |
| --- |
| **Output 5 :** **Les leçons et bonnes pratiques de police de proximité de l’intervention sont répertoriées et communiquées** |
| **Indicateurs** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Nombre de documents de capitalisation avec le Ministère de la Sécurité Intérieure | 0 | N/A | 0 | NR | 2 |

### État d'avancement des principales activités

|  |  |
| --- | --- |
| État d'avancement des principales activités  | État d'avancement Les activités sont : |
|  | En avance | Dans les délais | Retardées[[26]](#footnote-26)  | En sérieux retard[[27]](#footnote-27) |
| A0501 - Collectes données sur situation sécuritaire perception populations, mise en œuvre police de proximité |  | X |  |  |
| A0502 - Analyse des données et production de documents de capitalisation |  | X |  |  |
| A0503-Ateliers d’échanges et de concertation sur leçons et bonnes pratiques |  | X |  |  |
| A0504 - Accompagnement du processus de capitalisation |  | X |  |  |

### Analyse des progrès réalisés

Aucune progression n’a été observée sur les indicateurs relatifs à cet output. Le trajet de capitalisation n’a pas encore débuté au regard du peu d’activités mises en œuvre.

# Suivi budgétaire

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **en EUR** | **Outputs Proximité** | **Budget** | **Exécution**  | ***Taux***  | **Solde** |
| BKF1803111\_A01 | Output 1 | 1 470 000  |  3 158  | *0,2%*  |  1 466 842  |
| BKF1803111\_A02 | Output 2 | 650 000  |  14 419  | *2,2%*  | 635 581  |
| BKF1803111\_A03 | Output 3 | 850 000  |  3 704  | *0,4%*  | 846 296  |
| BKF1803111\_A04 | Output 4 | 200 000  | 270  | *0,1%*  | 199 730  |
| BKF1803111\_A05 | Output 5 | 280 000  |  6 985  | *2,5%*  | 273 015  |
| Total Opérations (A) :  |  |  3 450 000  |  28 535  | *0,8%*  |  3 421 465  |
| Total Moyens généraux (Z) :  | 550 000  |  97 428  | *17,7%*  | 452 572  |

Le taux d’exécution budgétaire reste globalement faible(2,6%) à l’an 1 de l’intervention. Ceci est du au démarrage effectif assez tardif de l’intervention en cette première année (à partir du Q3 2019). Toutefois les ambitions de 2020 sont assez fortes. En effet, une projection d’un taux global d’exécution financière de 46,6% est faite. En effet, le plan d’action 2020 met l’accent sur les besoins concrets du terrain sur base de deux études en cours actuellement portant sur l’identification des besoins des FSI en termes d’infrastructures, d’équipements et de renforcement des capacités et dont les résultats sont, en principe, attendus dans le courant du mois d’avril 2020. Les premières estimations des besoins qui ressortent des premières concertations font état d’une ampleur de besoins telle qu’y apporter une réponse nécessitera une priorisation au risque d’être confronté à une limite budgétaire. Des besoins en construction/réhabilitation d’infrastructures ont déjà été portés à notre connaissance, notamment au niveau des polices municipales. Des actions visent à développer l’axe “genre” et l’axe “communication” en vue de la sensibilisation de la population. Dans la mesure où il est question de prendre en considération l’ensemble de la population de la région du Centre-Est, la sensibilisation de la population nécessite/nécessitera diverses actions au niveau de la région. Des formations et ateliers en police de proximité et autres permettront d’apporter, aux FSI, les compétences et connaissances nécessaires pour une mise en œuvre efficace de la police de proximité. Toutes ces actions ont été déjà prises en compte dans la planification financière de 2020.

# Risques et problèmes

Les risques déjà identifiés dans PILOT restent d’actualité. Pas de nouveau risque à signaler à ce stade.

Le risque sécuritaire a été pris en compte dans la planification des activités et des zones d’intervention, tout en conservant le souhait/souci d’intervenir sur les 3 provinces de la Région du Centre-Est. En ce qui concerne les zones ou activités à risque, des modalités particulières de fonctionnement, pour la mise en œuvre des activités, ont été définies compte tenu de notre analyse sécuritaire.

En ce qui concerne les difficultés de collaboration entre les différentes franges de la population et les FSI, un réseau de points de contact/ facilitateurs a été développé, en parallèle de l’appui des autorités locales et des autorités/leaders traditionnels. Un accent particulier est mis sur le respect des traditions locales et culturelles.

Les problèmes auxquels le projet Police de proximité est confronté dans la mise en œuvre de la planification, ressortent, à différents niveaux, du présent document.

En plus de la situation sécuritaire, il faut souligner la lourdeur des procédures administratives tant au niveau national qu’au niveau de certaines procédures d’Enabel (entre autres au niveau de la clarté des procédures RH, répartition des rôles au niveau de la gestion financière, détermination de la prise en charge des frais de participation, aux ateliers et conférences, des agents publics, la coordination de la mutualisation) les difficultés de collaboration entre FSI et population, les difficultés de collaboration/négociation avec certains acteurs étatiques, la question de la prise en charge des frais des participants étatiques aux activités, etc. qui ont constitué des goulots d’étranglements au bon déroulement des activités.

# Synergies et complémentarités

## Avec les autres interventions du portefeuille

Il n’y a pas encore vraiment eu de synergies effectives avec les 3 autres projets qui constituent le portefeuille ; des discussions sont cependant déjà engagées sur des synergies possibles avec notamment le projet “Paas-Panga” (Renforcement des capacités) qui pourrait apporter un appui en matière de digitalisation et de renforcement des capacités.

Des discussions ont également été menées à ce sujet avec le projet “SDSR” sur la question de la prise en charge des VBG.

## Avec les projets pour tiers

Des synergies ont été mises en place avec le projet PARSIB [[28]](#footnote-28)notamment en matière d’échanges d’expériences portant sur les spécifications techniques en matière d’achat de matériel pour les FSI et sur le développement d’un réseau de contacts au niveau central. Par ces synergies, il est question d’assurer la cohérence dans la mise en œuvre des activités entre les projets portant sur le secteur de la sécurité.

## Autres synergies et complémentarités

Un projet portant sur la police de proximité a notamment été mis en œuvre dans la commune de Saaba par l’Institut des Etats-Unis pour la Paix. Le Cabinet 2 CGS en partenariat avec Strategic Capacity et International Narcotics & Law Enforcement (USA) a initié un projet de promotion de la Police de proximité dans la commune rurale de Pabré.

Les échanges avec les initiateurs de ces projets nous ont permis de disposer d’informations quant aux expériences positives et/ou négatives qu’ils ont expérimentées pendant la mise en œuvre, y compris les difficultés auxquelles ils ont dû faire face et les solutions mises en place.

Ces échanges d’expériences mettent en lumière la nécessité du respect des aspects culturels et des traditions.

# Thèmes transversaux

## Environnement et changement climatique

Thème non abordé par l’intervention.

## Genre

Le genre est un axe qui sera pris en considération dans le courant de l’année 2020 avec la mise en œuvre d’actions à déterminer en collaboration avec l’organisation des femmes du Centre-Est. Un accent particulier sera mis sur le rôle des femmes FSI dans la mise en œuvre de la police de proximité. Le niveau de désagrégation par type de FSI est le suivant : *police nationale, gendarmerie nationale, gardes pénitentiaires, gardes des eaux et forêts, douanes, forces de défense*.

Des synergies seront développées avec le Projet SDSR notamment sur la question de la prise en charge des VBG.

## Digitalisation

Des synergies vont être développées, dans le courant de l’année 2020, avec le projet Paas-Panga pour, notamment, l’élaboration d’un guide d’intervention pratique en version numérique à destination des FSI.

D’autres pistes d’action sont encore à l’examen qui tiendront compte des possibilités techniques accessibles aux FSI.

## Emplois décents

Thème non abordé par l’intervention.

# Leçons apprises

## Les succès

***La démarche de mobilisation de la population*** : les activités organisées en fin d’année 2019 se sont soldées par une participation active tant des autorités locales que de la population de manière globale. Le tour de force ayant été d’avoir réussi à réunir, lors d’une activité de sensibilisation, FSI, ILS, OSC, autorités locales et population. L’intérêt suscité par la mise en œuvre du projet auprès des acteurs régionaux et communaux concernés découle, en grande partie, de la démarche adoptée par le projet : celle-ci consiste à « approcher » tous les « types » d’acteurs concernés simultanément sans privilégier un « type » d’acteurs par rapport à d’autres et donc de les mettre sur un pied d’égalité en termes d’importance dans la réussite de l’opérationnalisation de la police de proximité.

## Les défis

Les principaux défis peuvent être résumés ainsi :

* Trouver un équilibre entre la mise en œuvre concrète du projet et le rapportage au niveau politique ;
* Trouver un mécanisme de communication assez fluide avec les autorités centrales ;
* Assurer la cohérence dans les actions mises en œuvre au profit des structures régionales/communales compte tenu des besoins prioritaires identifiés. La priorisation peut être perçue de manière différente par les différents bénéficiaires concernés ;
* Assurer l’implication de tous les acteurs concernés ;
* La lourdeur des procédures administratives a entraîné des difficultés dans la mobilisation de la Police Nationale pour la participation aux activités. Force est aussi de constater que l’obtention d’informations auprès de certains services étatiques nécessitent beaucoup d’efforts. Cela se vérifie également dans les difficultés de négociation avec certains de nos partenaires privilégiés. Il est certain que la persévérance, la ténacité et la diplomatie sont nécessaires afin de parvenir à des résultats appréciables dans la collaboration avec les structures institutionnelles ;
* Il est nécessaire d’engager un dialogue avec la Police fédérale en vue d’une résolution rapide du problème interne de versement des rémunérations, à la police locale, des experts mis à disposition par la police locale pour les missions courte durée au profit d’Enabel. Cette situation a un impact sur le timing de la réalisation de certaines activités qui ont parfois elles-mêmes un impact sur la réalisation d’autres activités avec donc des retards en cascade.

## Questions d’apprentissage stratégique

Pas d’élément à ce stade de la mise en œuvre.

## Synthèse des enseignements tirés

|  |  |
| --- | --- |
| **Enseignements tirés** | **Public cible** |
| *Description de l’enseignement tiré.* | *Le public potentiellement intéressé par l’enseignement tiré. (intervention, portefeuille pays, Représentation, départements de Enabel Bruxelles, pays partenaire, Belgique…).* |
| Le niveau central est un passage obligé pour pouvoir mettre en œuvre des activités au niveau régional, ce qui nécessite en permanence des contacts avec le niveau central et entraîne des problèmes de timing (lourdeurs administratives).  |  Intervention, Représentation, Enabel |
| La sensibilité du sujet qui nécessite une approche à la fois politique et diplomatique en portant attention au fait d’impliquer tous les acteurs concernés.  |  Intervention, Représentation.  |

# Pilotage

## Modifications apportées à l’intervention

A ce stade de la mise en œuvre de l’intervention, aucune modification n’est envisagée.

## Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Pas de décisions prises au dernier Comité de pilotage.

## Réorientations stratégiques envisagées

Pas de décisions envisagées quant à une réorientation potentielle.

## Recommandations

Les principales recommandations formulées sont :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Recommandations** | **Acteur** | **Date limite** |
| *Description des recommandations* | *L'acteur responsable de la (dés)approbation de la recommandation* | *p. ex., Q1, Q2, Q3 ou Q4 de l’année suivant celle du rapportage* |
|  Engager un dialogue avec la Police fédérale belge en vue d’une résolution rapide du problème interne de versement des rémunérations, à la police locale, des experts mis à disposition par la police locale pour les missions courte durée au profit d’Enabel.  |  HQ |  Difficile à déterminer vu qu’il s’agit d’un problème externe |

# Annexes

## Critères de qualité

Pour chacun des critères (Pertinence, Efficience, Efficacité et Durabilité potentielle), plusieurs sous-critères et des assertions relatives à ces derniers ont été formulés. En choisissant la formulation qui correspond le mieux à votre intervention (ajouter un « X » pour choisir une formulation), vous pouvez calculer la note totale applicable à ce critère spécifique (voir infra pour les instructions de calcul).

|  |
| --- |
| **1. PERTINENCE : le degré dans lequel l’intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu’avec les attentes des bénéficiaires.** |
| *Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un ‘A, pas de ‘C’ ni de ‘D’ = A; Deux fois un ‘B’ = B ; Au moins un ‘C, pas de ‘D’ = C ; Au moins un ‘D’ = D* |
| **Évaluation de la PERTINENCE : note totale** | **A** | **B** | **C** | **D** |
|  |  |  |  |
| **1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention** **?**  |
| …  | **A**  | Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d’efficacité de l’aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. |
| … | **B**  | S’inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d’efficacité de l’aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible. |
| … | **C**  | Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l’efficacité de l’aide ou la pertinence. |
| … | **D** | Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d’efficacité de l’aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis. |
| **1.2 La logique d’intervention, telle qu’elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?** |
|  | **A**  | Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d’intervention mis en place (si cela est applicable). |
|  | **B**  | Logique d’intervention appropriée bien qu’elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d’objectifs, d’indicateurs, de risques et hypothèses. |
|  | **C**  | Les problèmes par rapport à la logique d’intervention peuvent affecter la performance d’une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises. |
|  | **D** | La logique d’intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir. |

|  |
| --- |
| **2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU’À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l’intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.** |
| *Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux ‘A, pas de ‘C’ ni de ‘D’ = A; Deux fois un ‘B’, pas de ‘C’ ni de ‘D’ = B ; Au moins un ‘C, pas de ‘D’ = C ; Au moins un ‘D’ = D* |
| **Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale** | **A** | **B** | **C** | **D** |
|  |  |  |  |
| **2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?** |
|  | **A**  | Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires. |
|  | **B**  | La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d’ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d’amélioration est cependant possible. |
|  | **C**  | La disponibilité et l’utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques. |
|  | **D** | La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l’atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires. |
| **2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?** |
|  | **A**  | Les activités sont mises en œuvre dans les délais. |
|  | **B**  | La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n’a pas d’incidence sur la fourniture des outputs. |
|  | **C**  | Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard. |
|  | **D** | Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification. |
| **2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?** |
|  | **A**  | Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés. |
|  | **B**  | Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d’amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing. |
|  | **C**  | Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires. |
|  | **D** | La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps. |

|  |
| --- |
| **3. EFFICACITÉ JUSQU’À CE JOUR : le degré dans lequel l’outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l’année N** |
| *Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un ‘A, pas de ‘C’ ni de ‘D’ = A; Deux fois un ‘B’ = B ; Au moins un ‘C, pas de ‘D’ = C ; Au moins un ‘D’ = D* |
| **Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale** | **A** | **B** | **C** | **D** |
|  |  |  |  |
| **3.1 Tel qu’il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?** |
|  | **A**  | La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s’il y en a) ont été atténués. |
|  | **B**  | L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s’il y en a) n’ont pas causé beaucoup de tort. |
|  | **C**  | L’outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d’effets négatifs auxquels le management n’est pas parvenu à s’adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l’outcome. |
|  | **D** | L'intervention n’atteindra pas son outcome, à moins que d’importantes mesures fondamentales soient prises. |
| **3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?**  |
|  | **A**  | L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l’évolution des circonstances externes dans l’optique de réaliser l’outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive. |
|  | **B**  | L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l’évolution des circonstances externes dans l’optique de réaliser l’outcome. La gestion des risques est relativement passive. |
|   | **C**  | L'intervention n’est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l’évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s’avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome. |
|  | **D** | L'intervention n’est pas parvenue à réagir à l’évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l’outcome. |

|  |
| --- |
| **4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d’une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l’intervention).** |
| *Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 ‘A, pas de ‘C’ ni de ‘D’ = A; Maximum 2 ‘C’, pas de ‘D’ = B ; Au moins 3 ‘C, pas de ‘D’ = C ; Au moins un ‘D’ = D* |
| **Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale** | **A** | **B** | **C** | **D** |
|  |  |  |  |
| **4.1 Durabilité financière/économique ?**  |
|  | **A**  | La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n’auront aucune incidence sur celle-ci. |
|  | **B**  | La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l’évolution de facteurs économiques externes. |
|  | **C**  | Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d’évolution du contexte économique. |
|  | **D** | La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n’interviennent des changements majeurs. |
| **4.2 Quel est le degré d’appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l’assistance externe ?**  |
|  | **A**  | Le Comité de pilotage et d’autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s’engagent à continuer à produire et utiliser des résultats. |
|  | **B**  | La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d’autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d’atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d’amélioration est possible. |
|  | **C**  | L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d’autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n’est pas garantie. Des mesures correctives sont requises. |
|  | **D** | L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n’offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité. |
| **4.3 Quels sont le niveau d’appui politique fourni et le degré d’interaction entre l'intervention et le niveau politique ?** |
|  | **A**  | L'intervention bénéficie de l’appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra. |
|  | **B**  | L'intervention a bénéficié, en général, de l’appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n’a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement. |
|  | **C**  | La durabilité de l'intervention est limitée par l’absence d’appui politique. Des mesures correctives sont requises. |
|  | **D** | Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s’avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention. |
| **4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?** |
|  | **A**  | L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l’amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n’est pas là un objectif explicite). |
|  | **B**  | La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d’une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s’avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité. |
|  | **C**  | L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n’a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises. |
|  | **D** | L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n’interviennent. |

## Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Changements apportés au cadre logique : 2 nouveaux indicateurs ajoutés

***NB : En couleur bleu, les nouveaux indicateurs ajoutés.***

|  |
| --- |
| **Outcome** 2 **:** **Renforcer la sécurité dans le Centre-Est en contribuant à la mise en œuvre et l’opérationnalisation de la police de proximité** |
| **Indicateurs/marqueurs de progrès**[[29]](#footnote-29) | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Niveau de perception de la sécurité dans le quartier ou village de résidence par la population de la région du Centre-Est (homme/femmes) | h : 8,2/10 f : 7,8/10 | N/A | Mesuré au MTR et au ETR | NR | h : 8,2/10 f : 7,8/10  |
| Preuves d’amélioration des performances des participants (hommes/femmes) ayant participé à une activité de renforcement des capacités  | N/A | N/A | Pas encore de progrès à l’an 1 | NR | N/A |
| Preuves d’amélioration des performances des organisations partenaires ayant participé à une activité de renforcement des capacités  | N/A | N/A | Pas encore de progrès à l’an 1 | NR | N/A |
| **Output 1 : La présence et la capacité opérationnelle des FSI sur le territoire sont améliorées.** |
| **Indicateurs** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Taux de maillage du territoire national dans la région du Centre-Est en services de sécurité opérationnels | 56,7 | **N/A** | A compléter (étude en cours) | **NR** | 63 |
| Taux de postes et de brigades équipés/formés et qui utilisent de manière satisfaisante les équipements et connaissances acquises  | 0 | **N/A** | 0 | **NR** | 100 |
| **Output 2 :** **: Les priorités locales (court-terme) de sécurité sont identifiées, priorisées et adressées.** |
| **Indicateurs** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Proportion de communes de la région du Centre-Est ayant un plan communal de sécurité de qualité | **0** | **N/A** | **0** | **NR** | 50 |
| Taux d'exécution des projets-prioritaires des plans communaux de sécurité des communes de la région du Centre-Est  | **0** | **N/A** | **0** | **NR** | 75 |
| **Output 3 :** **La collaboration entre les FSI et la population est améliorée.** |
| **Indicateurs** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Proportion de communes de la région du Centre-Est avec au moins une structure communautaire locales de sécurité (S-CLS) reconnue par l'État (selon décret 1052)  | 0 | N/A | 0 | NR | 20 |
| Pourcentage de la population de la région du Centre-Est qui juge positive la collaboration avec les forces de sécurité intérieure | 77,9[[30]](#footnote-30) | N/A | Mesuré au MTR et au ETR | NR | 77,9 |
| Proportion de communes de la région du Centre-Est avec une Coordination Communale de Sécurité fonctionnelle | 0 | N/A | 0 | NR | 50 |
| **Output 4 :** **La communication des FSI vis-à-vis des populations est améliorée.** |
| **Indicateurs** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Existence du plan régional de communication de sécurité de la région du Centre-Est | 0 | N/A | 0 | NR | 1 |
| Proportion de communes de la région du Centre-Est exécutant le plan régional de communication de sécurité | 0 | N/A | 0 | NR | 50 |
| **Output 5 :** **Les leçons et bonnes pratiques de police de proximité de l’intervention sont répertoriées et communiquées** |
| **Indicateurs** | **Valeur de base** | **Valeur année précédente** | **Valeur année rapportage** | **Cible année rapport** | **Cible finale** |
| Nombre de documents de capitalisation avec le Ministère de la Sécurité Intérieure | 0 | N/A | 0 | NR | 2 |

## Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

Non applicable à ce stade (an 1)

## Aperçu des MoRe Results

|  |  |
| --- | --- |
| Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ? | 2 nouveaux indicateurs ajoutés. Cf. cadre logique mis à jour ci-dessus |
| Rapport Baseline enregistré dans PIT ? | Oui |
| Planning de la MTR (enregistrement du rapport) | Décembre 2021 |
| Planning de l'ETR (enregistrement du rapport) | Avril 2024 |
| Missions de backstopping depuis le 01/01/2019 | 01 |

## Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Fournir le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » (il peut simplement être joint au présent document et ne doit pas faire partie du rapport en tant que tel).

## Ressources en termes de communication

Non applicable à ce stade (an 1)

1. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté [↑](#footnote-ref-1)
2. *Nom et signature (+ effacer ces instructions)* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Nom et signature(+ effacer ces instructions)* [↑](#footnote-ref-3)
4. « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l’atteinte des outputs et permettant l’avancée vers l’outcome de l’intervention, à un plus haut niveau. [↑](#footnote-ref-4)
5. *Vous pouvez utiliser le tableau fourni ou le remplacer par votre propre format de matrice de monitoring. Ajouter/supprimer des colonnes en fonction du contexte (certaines interventions devront ajouter des colonnes pour les années précédentes, tandis que d'autres – nouvelles - interventions n'auront pas encore de valeur pour l'année précédente).* [↑](#footnote-ref-5)
6. *Reprendre la formulation de l'outcome, telle qu'elle figure dans le cadre logique (DTF).* [↑](#footnote-ref-6)
7. *Reprendre les indicateurs, tels qu'ils figurent dans le cadre logique (du DTF ou de la dernière version du cadre logique)* [↑](#footnote-ref-7)
8. *Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l’intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l’intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres non nécessaires).*

*En ce qui concerne le niveau de l'outcome, vous pouvez aussi remplacer ce tableau par le propre format de l'intervention (p.ex., de votre outil de monitoring opérationnel)* [↑](#footnote-ref-8)
9. [↑](#footnote-ref-9)
10. Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises [↑](#footnote-ref-10)
11. Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises. [↑](#footnote-ref-11)
12. *en vue de l’élaboration d’un ASC avec des structures universitaires belge et burkinabè, discussions qui ont duré un certain temps et ont abouti début 2020* [↑](#footnote-ref-12)
13. *Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l’intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l’intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres non nécessaires).*

*En ce qui concerne le niveau de l'outcome, vous pouvez aussi remplacer ce tableau par le propre format de l'intervention (p.ex., de votre outil de monitoring opérationnel)* [↑](#footnote-ref-13)
14. [↑](#footnote-ref-14)
15. Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises [↑](#footnote-ref-15)
16. Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises. [↑](#footnote-ref-16)
17. *Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l’intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l’intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres non nécessaires).*

*En ce qui concerne le niveau de l'outcome, vous pouvez aussi remplacer ce tableau par le propre format de l'intervention (p.ex., de votre outil de monitoring opérationnel)* [↑](#footnote-ref-17)
18. Le taux indiqué est celui fourni par le rapport de l’étude du CGD menée en 2017 et ne reflète plus la réalité en 2019 au démarrage du portefeuille compte tenu de l’évolution rapide de la situation sécuritaire. L’étude CAP permettrait de disposer d’un taux actualisé et donc plus réaliste. [↑](#footnote-ref-18)
19. [↑](#footnote-ref-19)
20. Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises [↑](#footnote-ref-20)
21. Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises. [↑](#footnote-ref-21)
22. *Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l’intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l’intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres non nécessaires).*

*En ce qui concerne le niveau de l'outcome, vous pouvez aussi remplacer ce tableau par le propre format de l'intervention (p.ex., de votre outil de monitoring opérationnel)* [↑](#footnote-ref-22)
23. Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises [↑](#footnote-ref-23)
24. Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises. [↑](#footnote-ref-24)
25. *Le template prévoit jusqu'à 3 outputs (chapitres 2.2, 2.3 et 2.4). Si l’intervention compte plus d'outputs, simplement copier et coller les chapitres supplémentaires relatifs aux outputs. Si l’intervention compte moins de 3 outputs, simplement supprimer les chapitres non nécessaires).*

*En ce qui concerne le niveau de l'outcome, vous pouvez aussi remplacer ce tableau par le propre format de l'intervention (p.ex., de votre outil de monitoring opérationnel)* [↑](#footnote-ref-25)
26. Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises [↑](#footnote-ref-26)
27. Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises. [↑](#footnote-ref-27)
28. PARSIB = XXXX [↑](#footnote-ref-28)
29. *Reprendre les indicateurs, tels qu'ils figurent dans le cadre logique (du DTF ou de la dernière version du cadre logique)* [↑](#footnote-ref-29)
30. Le taux indiqué est celui fourni par le rapport de l’étude du CGD menée en 2017 et ne reflète plus la réalité en 2019 au démarrage du portefeuille compte tenu de l’évolution rapide de la situation sécuritaire. L’étude CAP permettrait de disposer d’un taux actualisé et donc plus réaliste. [↑](#footnote-ref-30)